



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Caisses: Pyrenees-Atlantiques

Question écrite n° 39573

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la creation par la caisse primaire d'assurance maladie, d'un service information sante en Bearn. Son action s'adresse tout particulierement au jeune public scolaire sous la forme d'une information sur les facteurs de risque. Ainsi, on y traite aussi bien, selon le niveau de l'auditoire, de la proprete du corps que de l'hygiene alimentaire ou encore de l'alcoolisme et du tabagisme. Compte tenu de l'interet de cette initiative, et de la multiplication des demandes d'intervention, une animation par classe et par an dans chaque etablissement scolaire paraitrait un rythme raisonnable. Mais pour couvrir les besoins de l'ensemble des etablissements prives et publics du Bearn et de la Soule, il faudrait faire appel a trois animateurs au lieu d'un aujourd'hui. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour encourager une telle initiative.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39573

Rubrique : Assurance maladie maternite: generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1709